

Avenant n°1 - Arrêté n°2025-024- Faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur (SSI)

Arrêté portant composition de jury d'examens

Arrêté de nomination du jury de licence Sciences des systèmes communicants parcours Systèmes numériques, informatique embarquée et objets connectés (et LAS)

Le directeur de composante,

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L613-1 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu le règlement des études et des examens de l'université Bretagne Sud adopté par la CFVU du 16 juin 2022 et consolidé dans sa version du 13 juin 2024 ;
Vu la délibération n°74-2016 du conseil d'administration du 08 juillet 2016 relative à la délégation de pouvoir en matière de nomination des membres de jury accordée par le président aux directeurs de composantes ;

Arrête

Article 1. Le jury de licence Sciences des systèmes communicants parcours Systèmes numériques, informatique embarquée et objets connectés (et LAS) est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année
L1	Président.e : MONIERE Camille (EC)	Président.e : MONIERE Camille (EC)	Président.e : MONIERE Camille (EC)
	BOUTILLON Emmanuel (EC)	SEGUIN Cédric (EC)	SEGUIN Cédric (EC)
	BANOS Bertrand (E)	BOUTILLON Emmanuel (EC)	BOUTILLON Emmanuel (EC)
		BANOS Bertrand (EC)	BANOS Bertrand (EC)
		SASSI Ebtissem (EC)	SASSI Ebtissem (EC)
		REBOIS Serge (EC)	REBOIS Serge (EC)
		GAUTIER Paul (MCF)	GAUTIER Paul (MCF)



	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
L2	Président.e : MONIERE Camille (EC)	Président.e : MONIERE Camille (EC)	Président.e : MONIERE Camille (EC)	Président.e : MONIERE Camille (EC)
	BOUTILLON Emmanuel (EC)	BOUTILLON Emmanuel (EC)	BOUTILLON Emmanuel (EC)	BOUTILLON Emmanuel (EC)
	BANOS Bertrand (E)	BANOS Bertrand (E)	BANOS Bertrand (E)	BANOS Bertrand (E)
	TANGUY Philippe (EC)	LAURENT Johann	LAURENT Johann	LAURENT Johann
	GUENNOC Fanny (EC)	GUENNOC Fanny (EC)	GUENNOC Fanny (EC)	GUENNOC Fanny (EC)
		REBOIS Serge (EC)	REBOIS Serge (EC)	REBOIS Serge (EC)

	1 ^{er} semestre	2 nd semestre	Année	Diplôme
L3	Président.e ; BOUTILLON Emmanuel (EC)	Président.e ; BOUTILLON Emmanuel (EC)	Président.e ; BOUTILLON Emmanuel (EC)	Président.e ; BOUTILLON Emmanuel (EC)
	MONIERE Camille (EC)	MONIERE Camille (EC)	MONIERE Camille (EC)	MONIERE Camille (EC)
	GOGNIAT Guy (EC)	GOGNIAT Guy (EC)	GOGNIAT Guy (EC)	GOGNIAT Guy (EC)
	LAURENT Johann (EC)	LAURENT Johann (EC)	LAURENT Johann (EC)	LAURENT Johann (EC)
	TANGUY Philippe (EC)	TANGUY Philippe (EC)	TANGUY Philippe (EC)	TANGUY Philippe (EC)

E=Enseignant, EC=Enseignant-chercheur, P=Professionnel

Article 2. Le Directeur de l'UFR SSI est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité sur le site internet de l'Université dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Lorient, le 13/05/2026
Le Directeur de l'UFR SSI,

Gilles DURRIEU

